

LE GLANEUR

PRINTEMPS 2006/VOLUME 2, NUMÉRO 2



Terre de chez-nous, Anne Poulin, membre de l'APIA

Revue du Regroupement des associations
de personnes aphasiques du Québec



Réalisation :

Hélène Lamoureux, agente au développement, RAPAQ

En collaboration avec :

Jean-Marie Grenier, président, RAPAQ
 Richard Lavigne, coordonnateur, RAPAQ
 Laurent Dubé, ACVA-TCC
 Danielle Lajoie, APAS
 Josée Cantin, APIA
 Jean Allard, Marie-Josée Cormier, APAM
 Alain D'Amours, AQPA
 Isabelle Côté, Guylaine Trudeau, TA
 Marie-Josée Vermette, AHPSS-J
 Léandre Joannette, ARS
 Sylvie Champoux, APARY
 F. Jeanson, APAG

Recherche, traduction et adaptation des textes :

Hélène Lamoureux

Correction :

Jean-Marie Grenier
 Hélène Lamoureux

Infographie :

Hélène Lamoureux

Impression :

Centre CAC, Varennes

Le Glaneur, revue du Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec est publiée deux fois l'an soit au printemps et à l'automne.

Dans ce document le masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination.

Toute reproduction du présent document est interdite sans le consentement du RAPAQ.

Pour toute demande de renseignements n'hésitez pas à communiquer avec Hélène Lamoureux, au RAPAQ.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec - 2005-10-21

Bibliothèque nationale du Canada - 2005-10-21

ISSN-579X

Page couverture : Anne Poulin, artiste peintre de l'APIA

Nous remercions chaleureusement madame Anne Poulin d'avoir consenti à ce que nous utilisions son oeuvre que nous avons baptisée *Terre de chez-nous*, en page couverture. Madame Poulin a commencé à peindre suite à un accident vasculo-cérébral. Naturellement droitier, son hémiplégie a fait en sorte qu'elle utilise sa main gauche pour peindre, et elle le fait de façon remarquable depuis maintenant 22 ans.

Sommaire

Mot du président

Des nouvelles du conseil d'administration du RAPAQ..... 3

Mot du coordonnateur

Regard sur l'avenir..... 4

Mot de l'agente au développement

Sommaire des petits sondages maison..... 5

Mai, mois de la communication, version 2006..... 7

La parole aux membres..... 7**J'ai lu**

Conseils à l'intention des aidants naturels..... 17

De la pensée au langage : communiquer avec des mots..... 18

Levée de fonds et comité de financement..... 19

L'obligation à l'accomodement en milieu de travail..... 20

Aphasia, Terra incognita..... 21

Écrits sur l'aphasie (1861 – 1869)..... 22

Trois essais sur l'aphasie..... 22

« Communiquer et agir », devise de la FNAF..... 22

Congrès de l'Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec..... 23

Orientations ministérielles pour le Taumatisme Craniocérébral Léger..... 23

Le centre de documentation de l'OPHQ maintenant sur Internet..... 24

Entrée en fonction de la nouvelle directrice générale de l'OPHQ..... 24

Prix innovation clinique décerné au Centre Constance-Lethbridge..... 24

Les communiqués de presse des associations-membres..... 25**Les associations-membres du RAPAQ**..... 27

Mot du président

par Jean-Marie Grenier

Des nouvelles du conseil d'administration du RAPAQ

Depuis la dernière assemblée générale annuelle, le conseil d'administration du RAPAQ a tenu trois réunions, deux à Longueuil et une, à Québec.

En plus de voir aux affaires courantes de la corporation, le Conseil a consacré beaucoup d'énergie sur la préparation et la présentation du projet *Regard sur l'Avenir* dans le but de donner suite à une décision prise à l'assemblée générale de juin 2005. Grâce à des subventions de l'Office des personnes handicapées du Québec, de la Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Madame Margaret F. Delisle et de la députée de la circonscription de La Pinière, Madame Fatima Houda-Pepin, le Regroupement pourra amorcer le projet qui s'échelonnera sur environ sept mois. Ce projet vise à doter le mouvement de l'aphasie québécois de stratégies et de moyens concrets pour se développer en tenant compte de la nouvelle réalité sociale, économique et politique.



La recherche d'un porte-parole pour le mouvement de l'aphasie continue de retenir l'attention du conseil d'administration et des résultats positifs sont attendus. Si tout va bien, en mai prochain, nous pourrions compter sur une personnalité pour nous soutenir dans la réalisation des activités qui visent à sensibiliser le grand public sur l'aphasie. Parlant du mois de la communication, nous espérons que, pour une deuxième année consécutive, l'Assemblée nationale du Québec soulignera une journée de l'aphasie et, en ce sens, nous continuons nos démarches auprès des élus.

D'autres questions retiennent l'attention du conseil d'administration du RAPAQ, mentionnons rapidement les suivantes : refonte du site WEB et de la brochure corporative, équilibre financier de la corporation, implication dans des dossiers avec les autres organismes de défense collective des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, support aux associations-membres, etc.

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant le conseil d'administration du RAPAQ, n'hésitez pas à contacter la permanence et nous nous ferons un plaisir d'y donner suite.



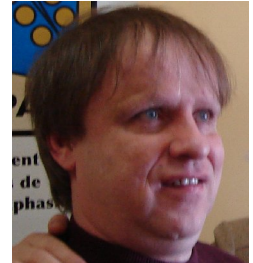
Le 27 février dernier, Madame Houda-Pepin députée de La Pinière, au nom de la Ministre déléguée de la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Madame Margaret F. Delisle nous a remis un chèque pour la réalisation de notre projet « Regard sur l'avenir ». Par la suite, Madame Houda-Pepin touchée par nos actions au près des personnes aphasiques, nous a acheminée un don. Le conseil d'administration, au nom de ses associations-membres du RAPAQ, tient à vous remercier mesdames pour votre encouragement à la cause des personnes aphasiques.

Mot du coordonnateur

par Richard Lavigne

Regard sur l'avenir

Depuis plus d'un an, le gouvernement du Québec adopte des politiques et des lois qui viennent influencer le fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux. Entre autres, ces nouvelles dispositions font en sorte que les organismes communautaires devront, pour maintenir ou pour augmenter leur financement, prendre des ententes formelles avec les agences régionales ou avec les instances locales, les centres de santé et de services sociaux. En effet, les dispositions des lois 25 et 83 sont claires sur le sujet, les secteurs publics, communautaires et privés doivent travailler ensemble pour favoriser l'amélioration de la santé de tous les citoyens.



En soi, le fait de travailler ensemble constitue certainement une bonne chose et, depuis très longtemps, les organismes communautaires contribuent significativement à l'amélioration des conditions de vie des personnes qu'ils regroupent ou qu'ils rejoignent. Cependant, depuis toujours, les organismes communautaires utilisent leurs façons de faire, leurs règlements généraux, leurs politiques internes et leurs cultures pour déterminer leurs priorités. En somme, les organismes communautaires répondent aux besoins exprimés par la communauté ou par leurs membres, de manière autonome. Les conseils d'administration sont élus par les membres et ce sont les membres qui fixent les priorités de leur groupe communautaire en assemblée générale.

Mais voilà que le gouvernement, qui invoque l'argument du financement public, veut envahir le secteur communautaire. Bien entendu, les discours officiels parlent de l'importance des organismes communautaires, de leurs rôles fondamentaux pour la société et de l'importance de les reconnaître comme partenaires. En même temps, si on comprend bien les lois et règlements, le gouvernement dit aux milliers d'organismes communautaires que dorénavant c'est lui, par l'intermédiaire des structures qu'il met en place, qui décidera quelles seront les priorités du secteur communautaire.

Pour les associations de personnes aphasiques, cette nouvelle réalité, additionnée de l'augmentation de la demande et des problèmes financiers chroniques, posent plusieurs questions. En effet, dans ce contexte, comment les associations régionales vont-elles répondre aux demandes des personnes aphasiques, de leurs proches et des intervenants des divers milieux? Comment ces associations vont-elles faire pour à la fois répondre aux demandes de leurs membres et aux exigences de plus en plus complexes en provenance des partenaires et des bailleurs de fonds? Comment, dans ce contexte, les associations vont-elles interagir avec les autres partenaires régionaux et provinciaux qui se préoccupent plus particulièrement de la défense collective des droits ? À l'avenir, comment les organismes provinciaux comme le RAPAQ, pourront-ils poursuivre leurs activités de défense des droits en s'assurant de bien représenter les personnes aphasiques de partout au Québec?

Voilà autant de questions qui ont convaincu le RAPAQ de la nécessité de réaliser une réflexion sur l'avenir du mouvement des personnes aphasiques au Québec. C'est donc sur la base de ces questionnements que le Regroupement vous invite à participer à la réalisation du projet *Regard sur l'Avenir*. Au cours des prochains mois, les associations de personnes aphasiques de partout au Québec, les partenaires communautaires et institutionnels ainsi que tous ceux qui sont concernés par l'amélioration des conditions de vie des personnes aphasiques et leurs proches, seront invités à participer à ce questionnement et, surtout, à la recherche de solutions dans le but que le mouvement continue de se développer dans la ligne des attentes des principaux intéressés, les personnes que nous regroupons et pour assurer la réalisation de tous leurs droits.

Donc, avant même que commence formellement cette vaste consultation, nous vous invitons à amorcer la réflexion avec vos membres et vos partenaires. Ainsi, aussitôt que le RAPAQ pourra enclencher les étapes du projet, vous serez informés et invités à nourrir les discussions. Précisons finalement que l'ensemble de la démarche est supervisé par le conseil d'administration du RAPAQ et que vous serez impliqués à toutes les étapes du projet, y compris celle qui conduira à l'adoption d'orientations pour le futur. Pour faciliter les réflexions et les discussions, aussitôt que possible, le RAPAQ vous fera parvenir un aide-mémoire. À suivre!

Mot de l'agente au développement

par Hélène Lamoureux

Sommaire des petits sondages maison

Du mois d'octobre 2005 au mois d'avril 2006 des sondages ont été réalisés par la permanence du RAPAQ dans le but d'amasser les commentaires des associations-membres sur divers sujets tels que : l'existence de programmes de sensibilisation à l'intention des policiers/pompiers ou la nécessité de mettre sur pied un tel programme; la conception de documents de gestion ou de sensibilisation par les associations; l'utilisation de documents d'information/sensibilisation sur l'aphasie ; la promotion, la distribution et l'utilisation du carnet de suivi et finalement des commentaires furent amasser afin d'améliorer la présentation du journal du Regroupement, *Le Glaneur*.

Toutes les associations se sont montrées bien disposées à prendre le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

Ces interrogations émanent du contenu du rapport d'activités 2005-2006 et surtout prend en compte notre désir d'accorder les violons du Regroupement sur les modulations de nos associations-membres afin d'harmoniser les aspirations de tous.



Programmes de sensibilisation à l'intention des intervenants en sécurité publique : Aucun programme sanctionné n'existe présentement. Par contre des actions se concrétisent dans certaines de nos associations : d'une part des intervenants en sécurité public (policiers, pompiers) visitent ou sont invités par les associations de personnes aphasiques afin d'entretenir les membres sur les mesures préventives à adopter, d'autre

part, les associations profitent de l'occasion pour présenter l'aphasie ainsi que la carte d'identité utilisée pour identifier la personne aphasique.

La conception de documents : Nous retrouvons généralement dans nos associations-membres les documents suivants : brochure associative, calendrier d'activités, journal. Deux associations ont développé une bannière. Certaines associations ont élaboré des fiches d'inscription : on y retrouve le diagnostic, la médication, le type d'assistance nécessaire pour bien accompagner les personnes aphasiques dans les activités offertes à l'association. Certaines ont développé des tableaux de communication et travail sur des sessions de stimulation à la parole par l'organisation d'activités ludiques. Afin d'archiver ce matériel au centre de documentation du RAPAQ, certaines associations nous ont envoyé leur matériel et d'autres prévoient le faire.

L'usage de document sur l'aphasie : Le document le plus utilisé et qui est à ce jour en déficit d'impression s'intitule *Vous connaissez une personne aphasique*. Ce document est perçu par les membres comme essentiel à toute démarche d'information/sensibilisation sur l'aphasie. Ce document fait l'objet présentement d'une révision et le Regroupement, en tenant compte des commentaires de ses associations-membres, a rédigé un document destiné au comité réviseur de la brochure.

Le document produit par le RAPAQ et intitulé *Comment accompagner une personne aphasique* est jugé comme pertinent et de présentation agréable. Néanmoins son contenu déficient paralyse son utilisation.

Quelques associations ont développé des exposés sur l'aphasie et ses incidences

inspirés de divers documents existant ainsi que sur des témoignages de personnes aphasiques et d'aidants naturels. La documentation sur l'aphasie se faisant rare, certaines associations recherchent constamment de nouvelles sources d'information.

En règle générale nos associations publicisent leur site Internet ainsi que celui du RAPAQ. Ils sont majoritairement préoccupés par les mises à jour de leur fiche de présentation sur le site du Regroupement.

Le Carnet de suivi : Présentement, aucune association distribue le *Carnet de suivi*. La majorité de nos associations jugent que ce document devrait être introduit à la personne aphasique par un intervenant professionnel en réadaptation. Le rôle que peut jouer le milieu associatif dans la dynamique du *Carnet de suivi* serait d'informer et à la rigueur trouver les fonds nécessaires pour financer la remise du *Carnet* à une personne aphasique possédant un faible revenu. C'est surtout lorsque la personne est en réadaptation que cet outil est considéré comme utile. À l'étape de son intégration sociale, une simple fiche présentant les particularités de la personne – le diagnostic, la médication - semblent être suffisant. L'objectif étant de connaître ses particularités afin de bien assister la personne dans les loisirs et activités offerts par l'association.

Le Glaneur : En général, l'accueil fait au *Glaneur* édition automne 2005 est bon. Les gens ont apprécié entre autre la présentation, la structure et le contenu de ce numéro. Certaines associations utilisent la substance des articles présentés pour la rédaction de leur propre journal et d'autres pour alimenter leurs sessions d'information.

Les suggestions qui ont retenu notre attention soulignent entre autres : l'ajout de photos ou d'images ; l'ajout d'articles écrits par des professionnels du milieu médical et de la réadaptation ainsi que des articles complémentaires à l'aphasie; certaines souhaitent voir le logo sourire éclair encore plus présent ; l'identification de l'édition printemps/automne mis en

évidence en page couverture ; la présence d'articles de contenu sur les préoccupations du conseil d'administration ainsi qu'une présentation des dossiers de défense des droits de la personne sur lesquels le RAPAQ intervient. Toutes ces suggestions seront appliquées au fur et à mesure des publications du Glaneur.

Mai, mois de la communication, version 2006

Mai, mois de la communication et de sensibilisation à l'aphasie, sera souligné cette année par plusieurs activités organisées par les associations, tant à l'intention des personnes aphasiques et de leurs proches, qu'offertes au grand public. On y retrouve entre autre à l'affiche : une journée inter-génération ou les plus jeunes s'amuseront avec les beaucoup moins jeunes personnes aphasiques, des communiqués de presse, des sessions d'information destinées aux bénévoles désireux d'assister les associations dans leurs activités récréatives, des activités communautaires offertes aux membres des associations ainsi qu'à leurs proches tels que : repas avec présentation, expositions de toiles réalisées par des artistes peintres aphasiques, vente d'objets au marché aux puces, invitation à venir voir 2 pièces de théâtre joué par des comédiens aphasiques (voir communiqué T.A, p. 26) ainsi qu'un spectacle chanté, dansé et joué (voir communiqué AQPA, p. 25).

Pour toute information n'hésitez pas à contacter les associations de personnes aphasiques du Québec dont les coordonnées apparaissent à la toute fin du présent journal, ou encore communiquer avec la permanence du RAPAQ qui se fera un plaisir de vous informer.

La parole aux membres

Région 01 - ACVA-TCC du BSL

par Hélène Lamoureux

Bienvenue à Monsieur Laurent Dubé

En décembre dernier, Monsieur Laurent Dubé s'est joint à l'équipe de l'Association des personnes Accidentées Cérébro-Vasculaires et Traumatisées Crânio-Cérébrales du Bas-Saint-Laurent (ACVA-TCC) à titre de coordonnateur de l'Association. Issu du milieu associatif, possédant une formation en pratique psychosociale, monsieur Dubé nous arrive avec un objectif administratif d'optimiser les services aux membres. Nous souhaitons donc la bienvenue à Monsieur Dubé et espérons avoir le plaisir de travailler en collaboration.



Région 02 - APAS

par Danielle Lajoie, administratrice au sein du CA de l'Association des Personnes Aphasiques du Saguenay



L'Association des Personnes Aphasiques du Saguenay (APAS) existe depuis plus de 20 ans déjà! L'an dernier, elle fêtait de façon grandiose son 20ème anniversaire en recevant, pour une 2ème fois, la troupe du « Théâtre Aphasique ». Cette soirée, couronnée de succès, contribuait une fois de plus, à sensibiliser et à faire connaître, au grand public, la réalité des personnes aphasiques.

Notre organisme a vu le jour en 1984. C'est grâce à la volonté de Madame Margot Morin, devenue aphasique en 1980, de sa famille et de Madame Jocelyne Darlington, orthophoniste, que cela fut possible. Ce sont les besoins de briser l'isolement et de rencontrer d'autres personnes aux prises avec ce problème

de communication, qui furent à l'origine de cette démarche. L'APAS fut, après l'AQPA (l'Association québécoise des personnes aphasiques), le deuxième regroupement du genre à voir le jour au Québec. Au nombre de 10 membres à sa fondation, l'APAS en compte aujourd'hui plus de 80, intéressés de près ou de loin à l'aphasie. Monsieur Normand Quirion, personne aphasique, préside l'APAS depuis le départ de Madame Morin. Lui et les membres du CA relèvent avec brio le défi de continuer d'offrir à ses membres, au fil des ans, des activités et des services de qualité, gages de succès pour contrer l'isolement et la création d'un sentiment d'appartenance. Merci à toute l'équipe pour le travail accompli et longue vie à l'association!

Région 02 - ARAPAL

par Hélène Lamoureux

Bienvenue à l'ARAPAL

En janvier dernier, l'Association regroupant les amis des personnes aphasiques du Lac St-Jean (ARAPAL) présidée par Madame Gaétane Perron, est devenue officiellement membre adhérent du RAPAQ. Fondée en 1992, l'Association offre présentement plusieurs activités sociales et promotionnelles ainsi que des sessions d'information destinées aux membres et au public en général.

Région 03 - APIA

par Josée Cantin, intervenante sociale à l'Association des Personnes Intéressées à l'Aphasie



À l'APIA, nous pensons au mois de mai, mois de l'aphasie

La première des quatre saisons de l'année 2006 est à nos portes et à l'APIA, nous mettons beaucoup d'énergie pour organiser des événements pour faire

connaître l'aphasie et agréments le mois de mai, mois de l'aphasie. Seront à l'honneur cette année : exposition de

toiles, party hot-dog, vente dans un marché aux puces, théâtre, etc.

Chaque année, l'APIA organise une activité bénéfique durant le mois de l'aphasie. En mai dernier, afin de célébrer le 20^e anniversaire d'existence de l'APIA, nous avons organisé une soirée bénéfique où le Théâtre Aphasique nous a offert une prestation émouvante de leur création *Métronome*. L'événement a eu un très grand succès et nous allons récidiver cette année avec une troupe de théâtre aphasique de la France.

Comme vous avez dû le lire dans la dernière parution du Glaneur, le Théâtre Aphasique de Montréal était à la recherche d'une association intéressée à participer à l'organisation de la venue d'un groupe de personnes aphasiques de France. Convaincus qu'une telle rencontre puisse être enrichissante et stimulante pour les membres de notre association, l'APIA s'est tout de suite montrée intéressée à les recevoir.

L'APIA invite donc les associations environnantes à organiser une sortie de groupe pour venir assister à la représentation du Théâtre aphasique de France dimanche le 4 juin en après-midi au Théâtre Périscope à Québec. Le coût du billet est de 12\$ pour les personnes membres d'une association de personnes aphasiques et de 15\$ pour les non-membres. Pour toute information supplémentaire ou pour commander des billets, n'hésitez pas à nous contacter au bureau de l'APIA par téléphone au (418) 647-3684 ou par courriel à l'adresse suivante : apia@bellnet.ca.

Nous espérons que plusieurs associations se mobiliseront pour venir assister à ce bel événement. Les membres de l'APIA se feront un plaisir de vous accueillir à Québec et ainsi nous pourrions profiter de l'occasion pour se rencontrer et discuter tous ensemble.



(Nouvelle bannière de l'APIA)

Région 04 - APAM

par Jean Allard, Président et

Marie-Josée Cormier, agente au développement de l'Association des personnes Aphasiques de la Mauricie



L'Association des personnes aphasiques de la Mauricie (APAM) a vu le jour en juillet 1998 et la première réunion du conseil d'administration a eu lieu en janvier 1999. Les débuts ont été difficiles mais avec la patience et la détermination

des fondateurs, l'APAM compte maintenant 74 membres.

Parmi nos activités nous avons les ateliers de stimulation du langage pour les personnes aphasiques soit : des cafés-

rencontres qui ont lieu le lundi après-midi 2 fois par mois où le rythme de chacun est respecté. Pendant l'année, nos membres, les personnes aphasiques et leurs proches ont l'occasion de participer à plusieurs sorties : le dîner à la cabane à sucre, l'épluchette de blé d'inde, le souper de Noël et quelques visites récréo-touristiques (musée, jardin botanique, Parc Aquarium, spectacle, pique-nique, ...)

Les membres du conseil d'administration s'impliquent et tiennent à cœur l'évolution de notre association.

Bien sûr le coordonnateur et l'agente de développement sont toujours disponibles pour écouter et informer leurs membres, et pour démystifier l'APHASIE auprès de la population. L'APAM s'implique par des conférences dans différents collèges de la région, avec une participation active à un documentaire sur l'APHASIE et nos services, ainsi que notre présence au Salon de l'Action Communautaire, de façon à poursuivre notre mission!

Région 06 - AQPA

par Alain D'Amours, directeur général de l'Association québécoise des personnes aphasiques



Des nouvelles de l'AQPA !

Depuis quelque temps, l'AQPA vit des moments difficiles sur le plan financier. En effet, ayant été obligé de déménager en septembre 2002, cela a augmenté significativement nos coûts d'exploitation. De plus, une diminution de nos entrées pécuniaires, principalement en ce qui concerne les dons, est venue compliquer la gestion financière.

Comme vous tous, nous n'avons pas reçu d'augmentation de nos subventions récurrentes et nous devons subir les augmentations du coût de la vie. Nous avons été obligés de corriger la situation par des mesures temporaires afin de « payer les comptes » et ainsi ne pas mettre la vie de l'Association en péril. Plusieurs décisions administratives ont été prises telles que : coupure dans le personnel, une parution de moins de la revue *L'abri*, etc.

Malgré ces décisions, nous avons maintenu et même réussi à augmenter le nombre d'ateliers et la même qualité de services pour les membres.

Mais cela ne suffit pas. Il nous faut stabiliser notre situation financière afin de maintenir et de faire grandir notre Association. Nous avons donc entrepris diverses mesures en ce sens.

La première étant d'entreprendre des démarches afin de retourner à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. En effet, lors de notre départ nous avons conclu une entente de collaboration qui comprenait une possibilité de retour advenant que l'Institut ait des locaux disponibles et que nous désirions revenir.

Ces démarches ont porté fruit, car notre demande a été très bien reçue. Nous avons finalement déménagé dans nos nouveaux locaux en mars dernier.

L'autre mesure importante étant d'augmenter notre visibilité, celle de l'aphasie ainsi que des personnes aphasiques. Nous avons donc décidé d'organiser un événement médiatique au Théâtre Gesù de Montréal intitulé *Terre Aphasie*. Cet événement qui aura lieu le 25 mai prochain, implique notre chorale, le Théâtre Aphasique, la troupe de danse de Jacynthe Giroux, celle-ci étant une personne aphasique et naturellement, avec la collaboration du RAPAQ,

Ce spectacle a déjà commencé à augmenter notre visibilité, car l'équipe de l'émission de télévision « Enjeux » s'est montrée intéressée par ce projet. Elle va faire une émission sur les personnes aphasiques en suivant des personnes tout au long du projet.

Bref, l'AQPA est optimiste face à son avenir et travaille avec entrain sur ses nouveaux projets.

Région 06 - Théâtre Aphasique

par Isabelle Côté, directrice et animatrice du Théâtre Aphasique et
Guylaine Trudeau, orthophoniste et animatrice à Hôpital Villa Medica



Un nouveau groupe de théâtre est né !

Vendredi le 20 janvier 2006, a eu lieu à la Salle Claude-Gauvreau du Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, la première représentation théâtrale du groupe ESPACE du Théâtre Aphasique.

Le groupe ESPACE est né d'une proposition d'un groupe de recherche de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal qui se penche sur les difficultés de communication des personnes âgées et de leurs proches. L'objectif de leur projet était de décrire les effets de la pratique de l'art dramatique chez les personnes qui éprouvent des difficultés de communication. Un groupe de neuf volontaires ont accepté de tenter pour la première fois l'expérience de la création d'une pièce de théâtre jusqu'à sa représentation finale devant public, le tout échelonné sur une période d'un an.

Chaque participant ainsi que l'un de ses proches a dû répondre, avant le début du processus, à différentes questions sur leurs habitudes de vie et leur

communication et devra faire de même à la fin de leur expérience théâtrale. L'étude tentera de définir l'impact du processus de création et de la représentation publique sur la communication pour la personne aphasique et pour ses proches.

Depuis janvier 2005, nos joyeux volontaires travaillent d'arrache-pied à la création de leur production théâtrale : *Je vous lègue ma folie*. La pièce traite de la mort mais surtout de la vie qui continue pour les proches et ceux qui restent. Bien que le sujet soit sombre, la pièce, elle, est pleine d'espoir et de vitalité, tout comme les participants qui l'ont créée.

C'est devant une salle comble de 110 places que les comédiens ont performé le 20 janvier dernier. Ils ont réussi leur mission ; ils ont été drôles, touchants et sincères. Le public leur a donné par de chaleureux applaudissements, le salaire qu'ils méritaient. La soirée a été une totale réussite. Les participants vont se rappeler toute leur vie de cette

extraordinaire sensation du devoir accompli quand le spectacle se termine sans fausse note et que les applaudissements fusent. Vous devinez sans doute que l'aventure n'est pas finie pour eux. Ils ont tous accepté de poursuivre l'expérience. Ils sont prêts à retravailler, améliorer et finalement rejouer la pièce aussi souvent que possible.

Nous souhaitons donc longue vie à *Je vous lègue ma folie*. D'autres représentations sont prévues, entre autres, lors du 25^e anniversaire des Prix

d'Excellence du Ministère de la santé et des services sociaux qui aura lieu le 8 juin prochain à Québec.

Nous tenons à féliciter tout particulièrement nos participants, les féliciter pour leur grande générosité, pour leur abandon, pour l'ouverture et la confiance dont ils ont fait preuve. Ils ont su dépasser leurs limites personnelles pour servir et nourrir le spectacle de leurs idées, de leurs expériences et de leur talent. C'était un plaisir pour nous, animatrices, de travailler avec ce groupe de créateurs motivés et motivants. Bravo !

Région 13 - APAL

par Hélène Lamoureux

La parole est à vous ...

Production de la télévision régionale de Laval, 2005, 27 :58

Ce documentaire réalisé par la Télévision Régionale de Laval (TVRL) souligne le travail exceptionnel réalisé par l'Association des personnes aphasiques de Laval (APAL). Les ateliers de cuisine, de communication, d'éducation physique, de bricolage, de peinture, de chant et de musique ainsi que les groupes de rencontre pour aidants naturels sont présentés. La directrice de l'Association, Madame Collette Beauregard souligne l'importance de mettre sur pied deux projets d'envergure : la Maison de l'aphasie de Laval ainsi que la mise sur pied d'un groupe de rencontre à l'intention des personnes aphasiques anglophones et de leurs proches. Cette présentation audio-visuelle souligne certaines constatations. On y apprend entre autre que : plusieurs personnes retournent à leurs activités antérieures après la réadaptation; la majorité récupère suffisamment pour se débrouiller dans les activités de vie quotidienne; les aidants ne sont pas seulement les conjoints, mais aussi la famille élargie (enfants, parents, amis); pour les conjoints, l'apparition de l'aphasie est une épreuve difficile à vivre - on mentionne dans la présentation que 60% à 70% des couples pensent divorcer; on constate que très peu de référence sont faites à l'association de personnes aphasiques par les travailleurs sociaux travaillant dans le milieu hospitalier.

Ce que l'on retient de cette production ce sont ces visages en gros plan, visages la plus part du temps souriant. Et ces phrases qui traversent nos têtes pour s'installer définitivement dans notre mémoire :



(L'aphasie c'est comme) « un orage dans une journée ensoleillée ».
(Francine de Grandpré, orthophoniste)

(À l'Association) « il y a une équipe qui fait que l'on grandit ». (Les activités de l'APAL sont essentielles) « pour pratiquer la communication et briser l'isolement ». (Nous avons besoin de) « briser la solitude, l'isolement c'est l'enfer ». (Mario Gauthier, président sortant de l'APAL)

(L'association permet de) « trouver une forme d'expression qui leur est propre ». (animateur de l'atelier : Stimulation du langage)

« Autrefois je faisais n'importe quoi, maintenant je fais ce que je peux. » (membre aphasique)

Ce document de sensibilisation à l'aphasie, mettant l'emphase sur l'apport du milieu associatif à l'intégration sociale des personnes aphasiques, est disponible à l'APAL et au centre de documentation du RAPAQ.

Région 14 - AHPSSJ

*Par Marie-Josée Vermette, agente de support, Groupe d'entraide APHASIE Lanaudière
parrainé par l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette*



Un beau bonjour!

Depuis l'automne, nos cafés-rencontres maintiennent leur vigueur. Des liens se tissent, les échanges se déroulent dans la confiance et sous des formes de plus en plus diversifiées... Nous découvrons avec plaisir que des outils simples, comme l'affiche du RAPAQ intitulée «Laissez-moi parler à mon rythme», sont très utiles pour sensibiliser les participant-e-s (particulièrement les proches!) à respecter les interventions de chacun-e. Merci!

Autre nouvelle : nous avons produit un dépliant informatif. Prochain défi : la diffusion. Cette action tient à cœur aux

membres du comité organisateur puisque nous savons que notre groupe, tout comme l'aphasie elle-même, sont très peu connus de la population.

Enfin, nous avons mis sur pied un centre de documentation mobile « Aphasie ». Nos membres pourront y emprunter livres, revues, photocopies ou vidéos. Constat : il existe très peu de documentation concernant l'aphasie et destinée au grand public! Si vous avez des suggestions de textes, d'enregistrements ou toute autre information à ce sujet pour nous, n'hésitez pas à nous contacter au 1-888-756-3322.



Région 16 - ARS

par Léandre Joannette, président de l'association Aphasie Rive-Sud

Il me fait un immense plaisir de coopérer au journal *LE GLANEUR*. Étant une jeune organisation, nous avons constaté que le support du RAPAQ nous a été bénéfique. Il faut signaler que les démarches nécessaires afin de créer une association ne sont pas choses faciles. Alors, les interventions assistées d'Hélène et de Richard furent grandement appréciées, je dirais même indispensables afin de se trouver sur le chemin de la réussite. Nous de l'ARS, tenons à réaffirmer que le rôle du RAPAQ est de supporter toutes les associations-membres tant au niveau administratif qu'au niveau des activités et services. Aujourd'hui, après notre troisième année de fondation, nous sommes en mesure de dire que nos fondations sont solides et nous travaillons à augmenter le nombre de nos membres (40 cartes de membre en règle) et, surtout, les services offerts à nos personnes aphasiques. Oui,

augmenter le nombre, afin de vaincre l'ISOLEMENT. Nous avons créé une nouvelle activité soit "Aqua-forme", ceci connaît tout un "hit". Nous observons des visages radieux et plein d'enthousiasme sans oublier la forme physique améliorée. Maintenant nous travaillons à ajouter des ateliers et surtout se **localiser** dans un endroit qui correspond à nos besoins. Grâce à notre "comité finance" qui fonctionne rondement, nous avons la liberté de nous concentrer à offrir des services à nos membres. Alors, je suis très fier des gens qui nous entourent pour leurs rôles joués au sein de notre organisation et pour l'AMOUR qu'ils nous témoignent. Alors, un grand merci au nom de nos personnes aphasiques et n'oubliez pas notre slogan " RENDRE ACTIF NOS PERSONNES APHASIQUES ". En espérant rendre justice à nos bénévoles en mentionnant leur collaboration et ouvrir leur cœur à nos personnes aphasiques si chers.

Région 16 - APARY

par Hélène Lamoureux

L'APARY célèbre son 10^e anniversaire



L'Association des personnes aphasiques Richelieu-Yamaska (APARY) fête cette année son 10^e anniversaire de vie active. Fondée en 1996, à l'initiative de personnes aphasiques, de professionnels et de proches, l'Association compte aujourd'hui 85 membres âgés entre 55 et 80 ans et 22 personnes bénévoles dont un conseil d'administration composé de 7 administrateurs. Présider par Monsieur Gilbert Charbonneau, le Conseil composé d'une orthophoniste, d'une infirmière, de 2 personnes aphasiques et de 2 proches aidants se réunit 11 fois par année pour discuter de préoccupations opérationnelles telles que : le manque de personnel et de personnes bénévoles, la difficulté d'avoir un local permanent, les stratégies informatives sur l'aphasie à adopter.

La mission dont s'est dotée l'Association se résume ainsi :

- Afin de briser l'isolement, regrouper les personnes accidentées vasculaires-cérébrales ;
- Apporter soutien, aide, écoute aux personnes aphasiques et leurs familles ;
- Informer les personnes aphasiques et leurs proches de leurs droits et sur les actions politiques entreprises en défense des droits de la personne ;

- Stimuler la communication ;
- Sensibiliser et éduquer la population sur l'aphasie ;
- Informer la population sur les services et ressources disponibles dans le milieu.

Sylvie Champoux, grande timonière du groupe depuis 1998, veille au bon fonctionnement de l'Association. Le rêve d'offrir des services aux personnes aphasiques et à leurs proches s'est concrétisé par l'organisation d'activités trois jours semaine dont :

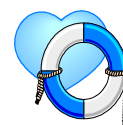
- Des rencontres hebdomadaires en orthophonie ;
- Des groupes d'entraide pour personnes aphasiques et leurs familles ;
- De l'accompagnement ;
- Des séances d'information sur l'aphasie.

Madame Champoux résume sa relation avec l'APARY ainsi :

<p><i>Après quelques années à œuvrer dans divers domaines, j'éprouvais le besoin de découvrir de nouveaux horizons, de relever d'autres défis.</i></p> <p><i>Alors, en apprenant que l'APARY recherchait un (e) coordonnateur(trice), j'ai décidé de tenter « ma chance ».</i></p> <p><i>Être choisi comme coordonnatrice de l'association des personnes aphasiques Richelieu-Yamaska, fut pour moi à la fois électrisant et à la fois un peu inquiétant.</i></p> <p><i>S'engager sur une nouvelle route, surtout si elle nous est peu connue, amène parfois un sentiment d'inquiétude, et ce même si l'on a le goût de relever des défis.</i></p> <p><i>La principale crainte était; comment va se passer mon premier contact avec les personnes aphasique?</i></p> <p><i>En effet, le peu que je connaissais sur l'aphasie, c'est lors de l'AVC de mon père en 96 avec une aphasie sévère et qu'à l'été 98 la mort est venue le chercher.</i></p> <p><i>Comment décrire ma première rencontre avec les personnes aphasiques de l'association?</i></p> <p><i>Le premier mot qui me vient à l'esprit c'est le mot touché. En effet, ce fut le premier sentiment que j'ai éprouvé au contact des personnes aphasiques. Touché par leur courage, leur force, leur authenticité et, surtout leur grande sensibilité.</i></p> <p><i>Se retrouver du jour au lendemain emmuré, isolé, sans pouvoir communiquer, pour plusieurs, d'autres difficultés physiques apparaissent comme quelque chose d'impossible à surmonter.</i></p>	<p><i>J'ai découvert des gens qui vivent avec des valeurs qui m'interpellent :</i></p> <p>➤ <i>L'écoute : ce n'est pas uniquement entendre, mais c'est aussi prendre le temps d'observer et de comprendre l'autre.</i></p> <p>➤ <i>Communiquer : ce n'est pas seulement de parler, mais c'est aussi se faire connaître et connaître l'autre.</i></p> <p>➤ <i>Prendre le temps : ce n'est pas prendre une pause de temps en temps, mais c'est une façon de vivre qui permet de regarder, d'observer et de découvrir.</i></p> <p><i>Cela résume en peu de mots ce que j'ai découvert jusqu'à maintenant dans le monde de l'aphasie et de l'Association des personnes aphasiques Richelieu-Yamaska, et je sais qu'il me reste encore à découvrir... ✍</i></p>
 <p>Le 18 avril dernier a eu lieu au restaurant « Le Parvis » de Saint-Hyacinthe, la conférence de presse soulignant le 10^e anniversaire de l'APARY. Cet événement présidé par le porte-parole de l'Association, Monsieur Steve Fiset, fut animé par Jacques Salvail</p>	

Région 16 - APAG

par F. Jeanson, conjoint d'une personne aphasique et bénévole à l'Association des personnes aphasiques Granby - Région



La vie avec un proche aphasique

Mariette est une femme pleine d'énergie, en bonne santé et débordante de beaux projets pour sa retraite prévue au cours des prochaines années.

À l'âge de 56 ans, elle fut victime d'un AVC (accident vasculaire cérébral) et devint aphasique du jour au lendemain.

À la suite de son hospitalisation, elle a dû se battre afin de reprendre sa vie en main ayant subi de graves lésions au cerveau.

Avant son AVC, Mariette était infirmière dans un centre d'hébergement pour personnes âgées et en difficulté d'autonomie. Elle a soudainement dû prendre conscience de la réalité que rien ne serait plus comme avant pour elle et pour son conjoint qui poursuivait encore ses activités professionnelles au moment de l'accident vasculaire cérébral.

C'est à partir de ce moment que la vie des proches de Mariette allait tout changer pour faire face aux nombreuses conséquences de l'aphasie.

Ceux-ci devaient envisager des modifications importantes dans la réalisation de leurs diverses habitudes de vie, que ce soit sur le plan de la communication, des relations interpersonnelles, des responsabilités, des loisirs et de l'aspect financier, en sachant que ces modifications sont reliées les unes aux autres.

Dans les mois qui ont suivi, l'état de santé de Mariette exigeait beaucoup d'assistance et de disponibilité. C'est alors que son conjoint pris la décision de prendre sa retraite afin de lui venir en aide.

Maintenant, tous les deux vivent le quotidien rapprochés l'un de l'autre, ce qui était plutôt rare antérieurement à cause de leurs occupations professionnelles. Face à l'avenir, ils anticipent beaucoup de la vie et espèrent réaliser ensemble de beaux projets.

Conseils à l'intention des aidants naturels

par Liz Mullan, consultante en gestion dans le domaine des soins de santé et aidante naturelle

Source : Fondation des Maladies du cœur (ww2.fmcoeur.ca/Page.asp)

A l'heure actuelle, environ 300 000 canadiens vivent avec les effets d'un AVC. Ces personnes sont soutenues dans le vécu de la maladie, les étapes de la réadaptation et de l'intégration sociale par des aidants naturels, surtout des femmes de tout âge. L'article de la Fondation des Maladies du Cœur souligne le travail exigeant de ces accompagnateurs qui vivent quotidiennement une pression importante tant émotive que physique. Madame Liz Mullen auteure de l'article, formule quelques conseils à l'intention de ces personnes:

- **Soyez patient** : Les aidants naturels doivent comprendre que le processus de réadaptation/adaptation est long et se fait progressivement.
- **Jouez au détective** : Avant de planifier l'avenir, les conjoints aidants doivent assembler le plus d'information possible sur le type d'AVC, l'importance de la déficience découlant de cet accident.
- **Transformez votre domicile en lieu de réadaptation** : Le fauteuil roulant passe-t-il par l'ouverture de la porte? La salle de bain est-elle équipée? Serait-il préférable d'introduire la personne dans un établissement de soins de longue durée?
- **Aider votre proche à s'aider** : Il faut aider plutôt que de réaliser les tâches de la vie quotidienne à la place de la personne aphasique. La reconquête de l'autonomie est essentielle à la réadaptation et est surtout importante pour retrouver l'estime de soi et la dignité.
- **Apprenez les bonnes techniques de soins** : Savez-vous comment transférer la personne dans un fauteuil roulant ou encore l'aider à sortir du lit, de l'auto, à s'habiller, se nourrir, faire sa toilette ...
- **Parler lentement avec des mots simples en regardant la personne dans les yeux** : Les personnes, à la suite d'un AVC, se heurtent souvent à des « obstacles invisibles » inhérents aux déficiences cognitives et perceptuelles qui affectent leur concentration et leur capacité à suivre une conversation.
- **Et surtout « prenez soin de vous, réservez vous du temps et demander de l'aide. Être aidant naturel c'est épuisant ... ».**

De la pensée au langage : communiquer avec des mots

par l'Université Mc Gill : www.lecerveau.mcgill.ca (sans auteur)

Cet article souligne la mécanique engagée dans la production du langage : il suffit d'écouter une langue qui nous est étrangère pour se rendre compte de la difficulté d'en isoler les éléments constitutifs.

Une personne qui parle dans sa langue n'isole pas les mots entre les silences, comme les espaces entrent les mots d'un texte et pourtant notre cerveau les reconnaît individuellement. Pour reconnaître les mots par leur son, le cerveau les décortique en phonèmes. La langue française contient 37 phonèmes : 19 consonnes, 15 voyelles et 3 semi-consonnes.

La fonction ultime du langage est de transmettre de la signification. Une fois que l'on reconnaît un mot pas ses phonèmes, son sens se dessine c'est-à-dire qu'il désigne quelque chose dans le monde.

« Dès l'instant où un être vivant a une mémoire et un projet, il peut donner sens à ce qu'il perçoit. Le sens n'est donc pas dans les choses. Il est dans l'être vivant qui se sert des choses pour les imprégner d'un sens. » ... « Lorsqu'on met en lumière un morceau du monde, on éteint tout ce que l'on n'a pas mis en lumière. C'est ainsi que l'on crée ce qu'on dit : parler c'est créer un morceau de monde, c'est le pétrir, le fabriquer et le faire vivre » Boris Cyrulnik.

Les mots que nous connaissons forment donc un lexique mental où chaque mot peut évoquer plusieurs significations selon le contexte de son énonciation. Quand nous parlons, chaque mot est en relation avec plusieurs autres mots avec qui il partage des liens de sens. C'est ce qui permet au cerveau de construire des catégories. La catégorisation permet surtout de créer des concepts, c'est-à-dire des représentations mentales générales et abstraites.

Le contenu d'un message parlé dépend autant de la signification du mot, de l'intonation que des codes non-linguistiques comme les mouvements du corps. Voilà pourquoi une phrase entendue au téléphone sera moins riche de sens que la même phrase dite par quelqu'un qui est devant vous. Et voilà aussi pourquoi la même phrase écrite aura encore moins de sens que celle entendue au téléphone.

Outre son rôle fondamental dans la communication, le langage nous procure aussi un puissant mécanisme pour se remémorer, critiquer et modifier nos pensées.

Levée de fonds et comité de financement

par Stella Gaucher-Murovic, agente de programmation et de planification, programme Aller de l'Avant, Hospital Douglas

Ce document de réflexion réalisé par Stella Gaucher-Murovic est composé de textes provenant de diverses sources traitant de la levée de fonds et de la gestion de comité de financement. Ce document original de 104 pages, de langue anglaise, a pour objectif d'alimenter la réflexion de toute personne intéressée par le financement d'organismes communautaires. Vous y retrouverez entre autres les sujets suivants :

Les personnes bénévoles sont essentielles pour le fonctionnement d'un organisme communautaire et tout organisme qui veut réussir doit avoir un comité de levée de fonds. Le modèle traditionnel propose que les membres du conseil d'administration et le personnel de l'Association prennent une part active dans ce projet. L'expérience démontre que cette façon de faire n'est pas fonctionnel : la majorité du temps les administrateurs siégeant au conseil d'administration n'ont pas les habiletés, ni le temps et encore moins l'intérêt nécessaire pour réaliser cette tâche ; d'autre part, la permanence seule ne peut assumer cette mission. De plus, l'approche personnalisée faite aux donateurs doit être réalisée par des personnes bénévoles, car souvent les donateurs réagissent négativement lorsqu'un membre du personnel les sollicite. Néanmoins, au moins un ou deux représentants du conseil d'administration doivent faire partie du Comité afin de maintenir la vision de l'Association et agir comme agent de liaison. Une description des tâches doit être réalisé pour chaque membre du comité financement et un engagement formel doit être bien compris et signé par les participants.

Certaines corporations ne possèdent pas de système formel de donation. La sollicitation n'est toutefois pas interdite, il suffit de savoir : si la compagnie approchée possède un programme d'action affirmative ou encore des programmes spéciaux visant l'embauche de personnes handicapées ou tout simplement, est-ce qu'elle promouvoit l'équité d'emploi. Est-ce qu'elle finance des événements dans la communauté qui sont en relation avec les préoccupations de l'Association? Est-elle reconnue comme étant une entreprise responsable ? Si elle rencontre un de ces critères, une demande de sollicitation peut lui être adressée.

Le don corporatif : Les entreprises ne donnent pas autant aux organismes de charité que l'on croit. Somme toute, elles donnent à peine 8% de l'argent non gouvernemental au Canada. Depuis 1990 l'argent donné annuellement décline. Avec le nombre de demandes d'assistance grandissant et les restrictions budgétaires qui prévalent dans l'industrie, plusieurs compagnies ne répondent plus aux demandes de dons. Même si la réponse est favorable, un délai de six mois est généralement appliqué. De plus, les compagnies ont tendances à être très conservatrices : elles n'aiment particulièrement pas les groupes de défense de droits qui font des vagues politiques et qui alimentent la controverse. Malgré tout, et si vous êtes patients, des montants estimés à environ 400 millions de dollars sont

disponibles. La Banque Royale, à elle seule, donne de manière consistante entre 10 et 12 millions de dollars aux organismes de charité à chaque année, plus d'argent que toutes les compagnies canadiennes mises ensemble.

Selon Idpar, Industry 1992 Giving, les sept entreprises les plus généreuses en 1992, représentant environ 70% de tous les dons corporatifs sont :

Banques : 35.8 millions
Dérivés du pétrole : 14.1 millions
Breuvages et tabac : 10.3 millions
Communications : 8.8 millions
Assurances : 6.3 millions
Métaux : 5.8 millions
Transport : 5.6 millions

Où l'argent des compagnies est le plus fréquemment dépensé :

Sports : 47.4%
Arts : 19.6%
Expositions d'objets d'art : 5.6%
Autres sphères artistiques : 5.0%
Autres événements : 21.3%

Les donateurs privés : Le québécois est la personne qui donne le moins au Canada. Cette attitude s'explique par la complexité procédurale pour réclamer la taxe de charité, procédure simplifiée dans les autres provinces canadiennes. Selon les statistiques, une personne sur quatre ne réclame pas de reçu de charité.

L'obligation à l'accommodement en milieu de travail

collaboration spéciale Daniel Leduc

Paru samedi le 8 avril 2006 dans La Presse, Cahier Carrières et Professions p.13

Le résumé qui suit présente très globalement la notion d'obligation d'accommodement. Le lecteur doit être informé que ce concept se développe au fur et à mesure des jugements de nos tribunaux, notamment ceux de la Cour Supérieure du Canada. Si on observe la tendance, la notion de coûts excessifs, par exemple a tendance à être interprétée de manière à empêcher qu'elle soit invoquée abusivement, entre autres, par ceux qui font preuve de fermeture d'esprit à l'égard du droit, pour les personnes aphasiques, d'exercer un emploi ou d'obtenir un service ce, au même titre que les autres citoyens n'ayant pas de limitations fonctionnelles. Nous reviendrons sur cette notion dans un prochain numéro. (notes de Richard Lavigne).

Au fil des ans la Charte des droits et libertés de la personne a considérablement modifié les obligations des employeurs en matière de relations du travail.

L'obligation d'accommodement est un principe qui a été développé par les tribunaux au fil des ans. Cette obligation découle de l'interdiction de discriminer en emploi en raison d'un des motifs énoncés dans la Charte soit l'âge, le sexe, le handicap et la religion.

Généralement, l'obligation d'accommodement est invoquée lorsqu'un employé possède ou développe un handicap (exemple : aphasie suite à un AVC) qui l'empêche, totalement ou en partie, d'exécuter ses tâches. Dans ces circonstances, l'employeur est obligé de proposer une solution à l'employé handicapé à moins que l'accommodement nécessaire lui impose une contrainte excessive.

L'obligation d'accommodement impose aux employeurs en collaboration avec l'employé concerné et le syndicat, de rechercher une solution acceptable pour tous en garantissant la protection de l'employé handicapé. L'employeur devra alors réaménager les horaires de travail, déplacer l'employé à un autre poste, restructurer ses tâches, modifier les lieux physiques du poste de travail, alléger ses tâches, etc. De son côté, l'employé devra participer à la recherche de solutions et faire des compromis. Il devra accepter des modifications raisonnables à ses conditions de travail. C'est ainsi qu'un employé refusant toutes les solutions qui ne lui conviennent pas parfaitement ne pourra invoquer que l'employeur n'a pas respecté son obligation d'accommodement.

L'obligation d'accommodement est cependant limitée par la contrainte excessive. Une contrainte sera considérée excessive lorsqu'elle sera de nature à entraver indûment l'exploitation de l'entreprise ou de nature à générer des coûts excessifs.

L'impossibilité de changement sur le plan des effectifs, les pertes de revenus et les dépenses supplémentaires importantes, l'impact significatif sur le moral des employés, l'existence d'un danger pour la santé ou la sécurité de l'employé ou de ses collègues, l'impact important sur le fonctionnement de l'entreprise sont tous des facteurs qui ont été considérés comme des contraintes excessives.

Somme toute, les employeurs doivent s'assurer de satisfaire les critères établis par la jurisprudence et l'employé doit être coopératif, accepter les compromis et se rendre à l'inévitable s'il y a impossibilité.

APHASIA, Terra incognita

par le collectif d'auteurs de bande dessinée, ASBL, 2004, 24 pages

La Fédération Belge des Aphasiques Francophones (FéBAF) distribue une bande dessinée intitulée APHASIA : Terra incognita. Cette bande dessinée présente 5 histoires inspirées du vécu de la personne aphasique. Une partie didactique dans laquelle l'aphasie est expliquée est offerte ainsi que des conseils afin de faciliter la communication avec une personne aphasique.

Écrits sur l'aphasie (1861-1869)

par Paul Broca

Introduction et textes réunis par Sege Nicolas, février 2004, 187 pages

Cette encyclopédie psychologique a pour objectif de donner des repères historiques sur la découverte du siège de l'aphasie et de permettre l'accès aux articles de Broca, médecin, anatomiste et anthropologue français. La première partie décrit l'histoire détaillée de cette découverte médicale. La seconde partie rassemble toutes les publications originales de Broca sur la localisation cérébrale du langage articulé.

Trois essais sur l'aphasie

par Gisèle Gelbert

Les Éditions du Papyrus, 1980 à 1989, 90 pages

Cette analyse des fonctions du langage sera d'un grand intérêt pour tous ceux préoccupés par les troubles de la parole. Cette étude se compose en six essais :

- Aphasie I : Présentation des bases théoriques de la démarche rééducative;
- Aphasie II : Esquisse d'une étude plus générale de l'aphasie;
- Aphasie III : Syndrome frontal – Apraxies – Disconnexions;
- Aphasie IV : Surdit  verbale – C civit  verbale – Apprentissage de lecture;
- Aphasie V : Tableau des fonctions linguistiques – Aphasie;
- Aphasie VI : Un cas d'enfant non-lecteur – Aphasies de l'enfant.

« Communiquer et agir ensemble » devise de la F d ration Nationale des Aphasiques de France

Extrait du communiqu  de presse de la FNAF, avril 2006

Comme chaque ann e, la F d ration Nationale des Aphasiques de France, la FNAF, continue ses nombreuses activit s. Elle a incit , favoris , aid  toutes les initiatives de ses 33 Associations D partementales adh rentes, notamment :

- le Congr s des Aphasiques   Lyon du 11 au 14 Mai 2006;
- l'Assembl e G n rale de l'Association Internationale Aphasie   Nice du 5 au 8 Octobre 2006, avec conf rence sur « la prise en charge des personnes aphasiques en France »;
- la Semaine Nationale de l'Aphasie du 6 au 9 Juin 2006 (dans le but de) sensibiliser les m dias et le grand public   ce Handicap de Communication, trop mal connu.

Vous pouvez vous procurer l'int gral du dossier de presse pr sentant la FNAF et ses activit s en contactant la permanence du RAPAQ.

Congrès de l'Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec

Source : site Internet de l'OOAQ : www.ooaq.qc.ca

Sous le thème « Nos Sources, nos Affluents, Nos Vagues ... 50 ans déjà », le 13^e congrès de l'Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec se tiendra les 1, 2 et 3 juin prochain au palais des congrès de Gatineau. Une cinquantaine de conférenciers présenteront des sujets variés. Entre autres, seront présentées, les conférences suivantes :

- Aider les intervenants à mieux interagir avec les personnes qui ont des capacités de communication réduites;
- Les thérapies par les arts pour communiquer autrement;
- La dysphasie : Un chantier ... à suivre;
- Trouble de langage dans les démences de type Alzheimer et les aphasies primaires;
- L'intervention à domicile auprès des personnes âgées;
- Outil d'évaluation des interventions des conjoints de personnes aphasiques en situation d'entrevue;
- Les besoins perçus par les conjoints de personnes sévèrement aphasiques.

Orientations ministérielles pour le Traumatisme Craniocérébral Léger 2005-2010

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société de l'assurance automobile du Québec (2005)

Ce document de 133 pages se divise en deux parties : la première section porte sur les paramètres d'organisation des services cliniques et organisationnels pour les TCCL ; la deuxième partie traite plus particulièrement du cadre de référence clinique. Cette présentation s'inscrit dans la démarche amorcée par la mise en place des réseaux de services intégrés dans l'ensemble du secteur de la santé et des services sociaux. Cinq zones d'amélioration sont identifiées : l'efficacité du repérage, la détermination du diagnostic et du pronostic, l'intervention préventive et la référence.

Le centre de documentation de l'OPHQ maintenant sur Internet

Source : communiqué de presse du gouvernement du Québec, décembre 2005

Le catalogue du Centre de documentation de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) est maintenant accessible sur Internet à partir du site de l'Office www.ophq.gouv.qc.ca Quelques 20 000 documents portant sur l'intégration sociale des personnes handicapées peuvent être consultés ou empruntés. La mise en ligne du catalogue est en lien direct avec le mandat du Centre de documentation soit de soutenir le développement des connaissances et d'assurer leur diffusion.

Entrée en fonction de la nouvelle directrice générale à l'OPHQ

Source CNW-Telbec Gouvernement du Québec, janvier 2006

Le 21 décembre dernier, le gouvernement du Québec nommait Madame Céline Giroux directrice générale et membre du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Avocate de formation, Mme Giroux a été substitut du procureur général dans différentes villes du Québec au cours des années 1970 et 1980. Depuis 10 ans, elle occupait le poste de vice-présidente à la jeunesse à la Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse du Québec. Nous tenons à lui souhaiter beaucoup de succès dans l'exercice de ces nouvelles fonctions.

Prix innovation clinique décerné au Centre Constance-Lethbridge

Source : Communiqué de presse de l'AERDPQ, décembre 2005

Le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge a reçu en novembre dernier le prix innovation clinique – déficience du langage pour son programme « Living with Aphasia », groupe de support et de traitement pour les personnes aphasiques anglophones et leurs proches. En décernant ce prix d'excellence l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) souligne l'esprit d'initiative, l'excellence et l'innovation du Centre de même que la contribution à l'amélioration continue en matière de réadaptation et d'intégration sociale des personnes ayant une déficience.

Les communiqués de presse de l'AQPA et du Théâtre Aphasique

L'APHASIE

SOYEZ INFORMÉS.... ÇA PEUT VOUS ARRIVER !



Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA), **Montréal, le 17 avril 2006** -
L'aphasie ? Qu'est-ce que c'est ? Comment ça arrive? À qui ? Pourquoi? Autant de questions qu'on peut se poser quand on n'en a jamais entendu parlé. Et pourtant....

L'aphasie n'est pas une maladie mais la conséquence d'un dommage au cerveau dans les zones responsables du langage. Elle peut frapper, de façon inattendue, n'importe lequel d'entre nous et se solde par une perte totale ou partielle de nos capacités à communiquer. Provoquée, entre autres, par un accident vasculaire cérébral, une hémorragie cérébrale ou un traumatisme crânien, le manque de mots, la réduction de l'expression et les troubles de la compréhension s'imposent alors à notre quotidien et viennent bouleverser l'équilibre de nos vies et de celle de nos proches !

En 1982, l'Association québécoise des personnes aphasiques (**AQPA**) fut le premier organisme à but non lucratif à offrir aux personnes aphasiques la possibilité de développer une autonomie au-delà des services de réadaptation. Membre du Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec depuis 1998 (**RAPAQ**), l'AQPA a pour objectifs de répondre aux besoins de ses membres, de protéger et de développer leurs intérêts par le biais de services, de programmes, d'ateliers et d'activités diverses.

En effet, pour les personnes aphasiques, de nouveaux moyens de communication doivent être mis en place et l'art est un médium qui remporte un immense succès sur le plan de l'intégration sociale. Les résultats de la réadaptation par le chant, la danse, le théâtre ou l'écriture sont incontournables et c'est afin d'en démontrer la pertinence que l'AQPA s'est également donnée pour mandat d'organiser des événements illustrant le réapprentissage de ces aptitudes essentielles.

Ainsi, ce printemps, une campagne de sensibilisation à l'échelle du Québec sera mise en place afin d'informer le public sur ce phénomène et le moment fort de cette campagne sera la présentation du spectacle « **TERRE APHASIE** » mettant en vedettes les artistes aphasiques de la **chorale de l'AQPA, du Théâtre Aphasique et de la troupe de danse « Des paroles dans le vent »**

Jeudi 25 mai 2006, 19h30, \$25
amphithéâtre du **GESÙ**

Forfait « TERRE APHASIE » et « TEMPS FORT SUR L'APHASIE », \$40

*« Toute approche artistique mettant en action la nouvelle réalité d'une personne aphasique lui permettra de reprendre un certain contrôle sur sa vie » Marie-Andrée Daigle, orthophoniste et initiatrice du groupe de création « **Des paroles dans le vent** ».*

Ce projet est suivi et filmé par le magazine télévisé ENJEUX et un reportage sera diffusé l'automne prochain. N'hésitez pas à consulter notre site web www.aphasie.qc.ca pour plus d'informations.

La capacité à communiquer est le trait le plus caractéristique de l'être humain !

SOYEZ INFORMÉS.

TEMPS FORT SUR L'APHASIE



Le Théâtre Aphasique présente

Mardi 30 mai, 20h00 : 5^e salle de la Place des Arts de Montréal et

Dimanche 4 juin 2006, 14h00: Théâtre le Périscope de Québec

***Un riche, Trois pauvres*, de Louis Calaferte, par le groupe Théâtre du GAIF.
Mise en scène de Olivier Tchang Tchong**

Un riche, trois pauvres, c'est le «fumier de pauvre» de Claude Autan Lara dans la traversée de Paris. L'histoire de la misère silencieuse, quotidienne, qui se trouve peut être derrière la porte de notre voisin. D'une misère qui n'est pas attractive, qui ne communique pas et ne fait pas communiquer ! C'est une histoire d'opresseurs et d'opprimés, le fort contre le faible, qui s'échangent leur rôle, pour tromper la souffrance du quotidien morne, où le jeu est l'unique rempart à l'indifférence et à la solitude. Se rassembler pour s'inventer un avenir, une utilité sociale. C'est vomir sa haine sur un plus faible pour reconquérir un peu de dignité. C'est aussi l'expression fulgurante de nos doutes, de nos défaites, de nos espoirs et de nos victoires...

***Je vous lègue ma folie*, création collective du groupe ESPACE.
Mise en scène d'Isabelle Côté et de Guylaine Trudeau**

On croit que la mort n'entraîne que tristesse et souffrance mais on n'imagine pas quel élan elle peut redonner à la vie...

En marge de la troupe permanente du Théâtre Aphasique de Montréal, le Groupe ESPACE est nouvellement implanté au sein de l'organisme. Leur création collective est d'abord née d'un projet de recherche de l'Université de Montréal et poussée par la motivation et le talent de ses membres, elle poursuit sa lancée. Vous aurez la chance de les voir juste avant qu'ils ne présentent leur spectacle à Québec à l'occasion du 25^e anniversaire des Prix d'excellence du Ministère de la santé et des services sociaux.

**Conférence et panel sur l'aphasie ainsi que sur les effets du théâtre d'intervention sur
l'adaptation à l'aphasie**

En présence d'orthophonistes, de membres du GAIF et du Théâtre Aphasique

Réservez maintenant!

Au Théâtre Aphasique : (514) 288-8201 postes 4868 ou 4866; Billet : 20\$ (pour Montréal)

À l'APIA : (418) 647-3684; Billet : 15\$ (pour Québec)



Les associations-membres du RAPAQ

ACVA-TCC du BSL
484-A, rue Tessier
Rimouski (Québec)
G5L 4L7
Tél : (418) 723-2345
Télé : (418) 723-2220
Courriel : acvatcc@globetrotter.net
Site Internet : polaristo.com/acva-tccdubsl

APAS
371, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1S8
Tél : (418) 543-0398
Télé : (418) 543-8609
Courriel : jyc@videotron.ca

ARAPAL
686, boul. Sacré-Cœur
App. 2
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2Z1
Tél : (418) 679-9509

APIA
525, bld Wilfrid-Hamel Est
Bureau A-07
Québec (Québec)
G1M 2S8
Tél : (418) 647-3684
Télé : (418) 647-1925
Courriel : apia@bellnet.ca
Site Internet : www.apiaquebec.org

APAM
Centre de réadaptation Interval
3450, rue Sainte-Marguerite
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1X3
Tél : (819) 375-7718 # 226
Télé : (819) 379-9360
Courriel : apam@cgocable.ca

ACTE
68, boul. Jacques-Cartier Nord
Sherbrooke (Québec)
J1J 2Z8
Tél : (819) 821-2799
Télé : (819) 821-4599
Courriel : acte@abacom.com
Site Internet : www.acteestrie.com

AQPA
4565, chemin Queen Mary
Montréal (Québec)
H3W 1W5
Tél : (514) 277-5678
Télé : (514) 277-0461
Courriel : aqpa@bellnet.ca
Site Internet : www.aphasie.qc.ca

TA
Hôpital de Réadaptation Villa Médica
225, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2X 1C9
Tél : (514) 288-8201 #4868
Télé : (514) 288-7076
Courriel : theatreaphasique@hotmail.com

APAL
386-A, Curé-Labelle
Laval (Québec)
H7V 2S3
Tél : (450) 687-3666
Télé : (450) 687-9369
Courriel : apal@bellnet.ca
Site Internet : www.apal.ca

APHPSSJ
200, de Salaberry
Bureau 130
Joliette (Québec)
J6E 4G1
Tél : (450) 759-3322 ou 1-888-756-3322
Télé : (450) 759-8749
Courriel : aphpssi@cepap.ca

GRPA
264, boul. de la Grande-Côte
St-Eustache (Québec)
J7P 1B9
Tél : (450) 974-1888
Courriel : groupe_releve@hotmail.com
Site Internet : www.geocities.com/groupe_releve

APARY
Réseau de Santé Richelieu-Yamaska
1800, rue Dessaulles
Bureau C-3115
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 2T2
Tél : (450) 771-3333 #2685
Télé : (450) 771-3664
Courriel : sylvie.champoux@rrsss16.gouv.qc.ca
Site Internet : www.rsry.qc.ca

APAG
170, Saint-Antoine Nord
Granby (Québec)
J2G 5G8
Tél : (450) 776-7896
Courriel : dsto1635@videotron.ca

ARS
790, Sainte-Hélène
Longueuil (Québec)
J4K 3R6
Tél : (450) 641-3403
Courriel : leandrejoannette@hotmail.com
Site Internet : www.aphasierivesud.com



Laissez moi parler à mon rythme



Regroupement des
associations de
personnes aphasiques
du Québec

150, rue Grant, bureau 305
Longueuil (Québec)
J4H 3H6

Téléphone : (450) 646-1473
Télécopieur : (450) 646-0575

www.aphasiequebec.org

Sans frais : 1-877-626-1473
Courriel : rapaq@qc.aira.com

